

Les liens Opac du DAL

Par Julie Joly et Mahaut Chantrel, publié le 13/03/2009 à 11:00 dans l'Express

Plusieurs dizaines de personnes du campement de mal-logés de la rue de la Banque (IIème) à Paris, qui occupent, le 25 février 2009 la rue pour protester contre leur non-relogement, font face aux forces de l'ordre avant d'être évacuées de la voie publique par la police. Les familles de mal-logés, installées depuis dix semaines dans un campement de fortune de la rue de la Banque.

AFP/FRANCOIS GUILLOT

Porte-drapeau des mal-logés, l'association Droit au logement s'est rapprochée de l'office HLM de la ville de Paris. Quitte à jouer sur deux tableaux.

"Rue de la Banque. Paris centre. Vue impren. sur la Bourse et les bureaux de l'Agence France-Presse. Bel imm. haussm. 600 m2 hab. Plein ouest. Elect. Chauff. Travaux à prévoir..." Tout le monde se souvient de la réquisition magistrale de cet immeuble du CIC par les militants de Droit au logement (DAL) et de Jeudi noir. En décembre 2006, après plus d'un mois de campement, la mobilisation de Carole Bouquet, de Guy Bedos, d'Emmanuelle Béart et de l'ensemble des médias, 377 familles avaient obtenu l'engagement de l'Etat d'être relogées. Ce que l'on sait moins, c'est que Paris Habitat, l'office HLM de la ville de Paris (ex-Opac), a racheté l'endroit pour y construire 21 logements sociaux. Et que des liens ténus lient le bailleur social et les anciens rebelles.

Le comité des dissidents

Judith Skira n'aime pas être opposée à son ancien mentor. Elle a rallié les troupes de Jean-Baptiste Eyraud, charismatique fondateur de Droit au logement (DAL), en 1996. A l'époque, le petit groupe défendait les occupants d'hôtels insalubres et d'immeubles squattés. Mais, fin 2003, le DAL décide de faire camper des mal-logés sur l'esplanade des Invalides. "Nous n'étions plus en mode défensif, mais politique, dit-elle. Les familles se sont trouvées mobilisées sans savoir contre qui elles se battaient." La centralisation du pouvoir autour d'un seul homme, les opacités du fonctionnement interne l'avaient déjà

mise mal à l'aise: ce fut la goutte d'eau. Responsable de l'antenne DAL dans le XVIII^e arrondissement de Paris, elle rend son tablier et tous ses adhérents à la maison mère. Mais elle sera rattrapée par des familles du quartier, inquiètes pour leur demande de relogement. En juin 2004, Judith crée, avec d'autres déçus du DAL, le Comité actions logement (CAL). Ils affichent deux priorités: l'action concrète et la transparence. Riche d'à peine 12 000 euros de recettes annuelles mais de 1700 adhérents, l'association a déjà relogé 600 familles et monté 375 dossiers "Dalo".

Chantrel Mahaut

Poussé par la ville de Paris et le DAL, l'organisme HLM a déboursé près de 7,5 millions d'euros pour racheter l'immeuble en 2007. Plus de 11 600 euros le mètre carré. "L'adresse était devenue un symbole de la lutte contre le mal-logement", explique l'adjoint au maire de Paris chargé du logement et président de l'office public, Jean-Yves Mano. Depuis, les anciens squatters révoltés ont glissé, sans le faire savoir... dans la légalité. Ils s'acquittent même d'un loyer mensuel forfaitaire de "55 euros par foyer pour les charges", explique Julien Bayou, l'un des animateurs du Jeudi noir.

Mais pas seulement! L'avenir du DAL est aussi scellé à l'office HLM parisien. Au moment du rachat de l'immeuble, l'Opac s'est engagé à reloger la cinquantaine de résidents permanents recensés dans le squat. Et, tacitement, le siège du DAL, installé au rez-de-chaussée. Depuis, une trentaine de militants a déménagé dans le parc HLM. Restent six célibataires et deux familles, pour lesquelles des solutions sont en cours. Mais, surtout, le DAL: son relogement fait actuellement l'objet d'intenses négociations.

"Croyez-vous que l'Opac oserait nous expulser?"

Jean-Baptiste Eyraud, alias "Babar", président fondateur du DAL, a ainsi transmis ses exigences au bailleur social: "300 mètres carrés dans Paris à un prix abordable." A défaut, l'association ne bougera pas. "A ce jour, nous n'avons reçu aucune offre", assure le leader associatif.

"Le DAL a rejeté deux propositions!" rétorque Jean-Yves Mano. Pour l'ancien sympathisant déclaré du mouvement, qui militait encore à ses côtés en 1995 et 2001, le DAL a perdu le nord: "L'association trouve les prix trop élevés, mais s'oppose à ce que la

mairie subventionne son loyer. Elle revendique son indépendance, mais ne refuserait pas que la ville de Paris mette à sa disposition un local à titre quasi gratuit. Il n'y a aucune raison de lui accorder cette faveur. Il n'est pas question que la rue de la Banque devienne son siège historique. Avant la fin de juin, une solution devra être trouvée!"

Derrière les armoires de dossiers et les ordinateurs de son siège temporaire, Jean-Baptiste est confiant: "Croyez-vous que l'Opac oserait nous expulser?" glisse-t-il. Il le sait, il a pour le défendre une armée de désespérés, largement féminine, d'origine étrangère, avec enfants, parfois enceinte, prête à camper dehors par tous les temps s'il le faut, pourvu que les dossiers avancent.

"Les vendus du système"

Seulement, le DAL est rattrapé par ses contradictions. Le "syndicat de lutte", comme il se définit, se partage depuis peu, avec la Confédération générale du logement (CGL), une rétribution annuelle de 17 560 euros, payée par l'office public Paris Habitat. Motif de cet émolument: leur participation à la commission de concertation locative du patrimoine de l'office HLM. Un privilège réservé aux associations élues par les locataires à plus de 10% des voix.

Dans la même lignée, l'association, si prompte à dénoncer les "vendus au système", occupe depuis l'année dernière un siège au sein du conseil d'administration de l'office HLM. Une fonction bénévole, sans lien avec l'attribution des logements, mais qui lui permet de tout connaître des rouages de l'organisation.

Jean-Baptiste Eyraud accueille le visiteur avec sa cordialité légendaire. En près de vingt années d'existence, son mouvement a réussi l'exploit d'intéresser les people, les médias, et finalement les politiques, à l'interminable combat des mal-logés en France. Ses actions coup de poing, suivies par celles de Don Quichotte, ont payé: depuis le 1er janvier 2008, le droit au logement, désormais "opposable", est devenu (enfin!) l'apanage de l'Etat. "La lutte n'est pas finie, souligne encore Benoîte Bureau, fidèle du mouvement: 3,5 millions de personnes sont mal logées en France et 100 000 familles sont visées par un jugement d'expulsion locative."

Pointage

Le DAL n'en est pas moins à un carrefour. A l'intérieur même de l'association, des voix s'élèvent pour dénoncer le mélange des genres. Jusqu'à la gestion des demandes de logement. Car il s'agit, là encore, d'une spécificité maison. Les quelque 6 000 familles adhérentes de l'association cotisent 20 euros par an, mais doivent démontrer chaque jour leur "implication" avant de songer à être défendues. Chaque campement, chaque action donne lieu à un pointage. Les plus assidus seront inscrits en priorité sur les listes des personnes à reloger d'urgence. Listes transmises, ensuite, au compte-gouttes, aux autorités concernées: ministère du Logement, préfectures, mairies.

Jean-Baptiste Eyraud assume: "Il faut que les gens aient quelque chose à gagner pour se mobiliser, tous les leaders de mouvements sociaux connaissent ça." Les intéressés se plient au règlement ou changent de crémerie.

hivert-christian - 19/03/2012 16:23:38

Et le DAL a contraint des mal-logés d'accepter des relogements en taudis à maintes reprises.

<http://www.mouvementautonome.com/article-piqure-de-rappel-69294683.html> C'est pire, car on a contraint ces mal-logés d'accepter ce relogement en taudis, et les associations de lutte du logement avaient crié victoire, quinze ans plus tard rien n'est réglé, tous brûlent, et les associations fêtent leurs "vingt ans de lutte" et dix sept carbonisés... Quand à l'argument des plaques de bois pour protéger des peintures toxiques au plombs, tout professionnel sait qu'il s'agit là d'une préméditation criminelle, des plaques de placoplâtre auraient suffi à retarder la propagation des flammes, cela est connu de tous les professionnels travaillant dans le bâtiment sur Paris, depuis le 19ème siècle, cela fait même parti des obligations légales en matière de construction rénovation. Ces associations qui prétendent lutter depuis vingt ans sont donc criminelles

rem - 19/03/2009 10:57:51

Bonjour, le DAL est embarqué dans une histoire politico-politique qu'il ne maîtrise pas...C'est une association qui mange à tous les rateliers et qui embarque avec elle des pauvres gens qui ne demandent qu'une chose, c'est d'être relogés....Le DAL c'est Nounours sur son nuage qui sème à tous va des promesses mais qui tire son intérêt dans la nébuleuse politique du moment...Un coup à gauche, un coup à droite, mais jamais là ou

il faut ni au bon moment... Nous vivons une époque où il faut taper sur tout ce qui ne va pas et arrêter de caresser dans le sens du poil....

Celeste - 15/03/2009 23:03:16

Si je comprend bien, au lieu d'occuper l'opac, les mal-logés devraient occuper les locaux de la rue de la banque pour faire pression contre la Mairie (et contre le Dal qui siège aux commissions d'attribution)

MATelem - 13/03/2009 15:03:06

Eric Zemmour dénonce depuis des années les agissements de cette association.....

La France et les associations. - 13/03/2009 12:02:23

Magouilles, notre pays n'est fait que de copinages et de magouilles à tous les niveaux et les dindons de la farces sont toujours les mêmes : Les payeurs que nous sommes. A propos : "Jean-Baptiste Eyraud, charismatique fondateur de Droit au logement (DAL), en 1996" Quelqu'un peut me dire quand travaille ce fonctionnaire et surtout comment il est rémunéré ? Merci.